

RÉSOLUTION

TRENTE ET UNIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE MODULE

Tenue par vidéoconférence le 29 avril 2021 à compter de 13 h, par vidéoconférence

31EX-MSI-290421-01

CONTINGEMENT DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES – CHEMINEMENT DEC-BAC 7455 POUR LE CAMPUS DE SAINT-JÉRÔME ET GATINEAU

CONSIDÉRANT que l'Université du Québec en Outaouais souhaite maintenir la qualité de son programme de baccalauréat en sciences infirmières tout en respectant les nouvelles lignes directrices établies par l'Association canadienne des écoles en sciences infirmières – réseau Québec (ACESI-RQ) (2020) pour le secteur des soins critiques et la santé communautaire;

CONSIDÉRANT ces nouvelles lignes directrices de l'ACESI-RQ (2020) et de celles de l'OIIQ (2012) qui précisent que la portion universitaire prépare l'infirmière clinicienne à acquérir des compétences afin d'exercer dans le domaine des soins critiques, de la santé mentale et de la santé communautaire;

CONSIDÉRANT le Comité directeur de la formation intégrée qui stipulait en 2000 que les soins critiques, santé communautaire et la santé mentale sont une compétence obligatoire du baccalauréat en sciences infirmières (2000, MEQ-MSSS-ACESI-RQ-Collèges-universités-OIIQ) (Ordre des infirmières et infirmiers du Québec [OIIQ], 2000);

CONSIDÉRANT que le nombre d'admissions définitives d'étudiantes depuis trois ans dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières au campus de Saint-Jérôme se situe en moyenne à 320;

CONSIDÉRANT que les secteurs des soins critiques, de la santé mentale et de la santé communautaire sont un passage obligatoire pour toutes les étudiantes dans le cadre du programme de baccalauréat en sciences infirmières – cheminement DEC BAC (7455) au campus de Gatineau et Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT le caractère compétitif du processus de placement des étudiantes au campus de Saint-Jérôme en stage dans les régions de Laval, Laurentides, Lanaudière, Montréal et Montérégie limitant le nombre de places à 80 pour le stage en soins critiques, 85 pour la santé mentale et 70 en santé communautaire par trimestre;

CONSIDÉRANT le caractère compétitif du processus de placement des étudiantes au campus de Gatineau en stage en Outaouais limitant le nombre de places à environ 36 par trimestre pour le stage en soins critiques et 36 pour le stage en santé mentale communautaire et spécialisée (7455);

CONSIDÉRANT la pression accrue au niveau des ressources humaines, matérielles et financières du laboratoire par le nombre important d'étudiantes dans les cohortes en soins critiques pour effectuer des apprentissages cliniques en laboratoire due à des cohortes d'étudiantes trop élevées annuellement (allant de 317 [2015-16], 276[2016-17], 187 [2017-18], 328 [2018-19], 337 [2019-20]) et 296 [2020-21]) au campus de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT qu'au campus de Saint-Jérôme, les places de stages limitées dans le secteur des soins critiques, 20-25% des stagiaires ne sont pas en mesure d'effectuer leur formation pratique, et ce, depuis l'automne 2019;

CONSIDÉRANT qu'au campus de Gatineau, les places de stages sont limitées dans le secteur des soins critiques, plus particulièrement en raison de la demande accrue d'autres établissements universitaires à l'extérieur de l'Outaouais (p. ex. UQAT, Mc Gill);

CONSIDÉRANT que les 20 à 25% des étudiantes au campus de Saint-Jérôme qui ne sont pas en mesure d'être placées dans les secteurs de soins critiques, 10 à 15 % pour la santé mentale et en santé communautaire ne peuvent rencontrer les objectifs du programme, ni les compétences professionnelles dans ces domaines exigés par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (2000, 2012) et celles inscrites dans le cadre national de l'ACESI (2015);

CONSIDÉRANT le fait que certaines étudiantes ne répondant pas aux objectifs du stage de soins critiques, de la santé mentale et de la santé communautaire pourraient compromettre sérieusement le renouvellement de l'accréditation de l'ACESI et la mise en place du futur programme renouvelé de baccalauréat en sciences infirmières – cheminement DEC-BAC 7455 à l'UQO;

CONSIDÉRANT l'argumentaire joint en annexe;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur la proposition de Martine Tremblay et appuyée par Julie Allard

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER un contingentement à compter de l'automne 2022 au programme de baccalauréat en sciences infirmières – cheminement DEC-BAC 7455 pour permettre à toutes les étudiantes d'être placées dans des milieux de stage spécifiques aux soins critiques, à la santé mentale et à la santé communautaire afin qu'elles puissent acquérir les compétences leur permettant d'exercer dans ces domaines tel que l'exigent l'OIIQ (2012) et l'ACESI (2015).

Le nombre de places dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières – cheminement DEC-BAC 7455 sera réparti selon le campus :

- Campus de Saint-Jérôme pour une cible de 280 places annuellement réparties comme suit :
 - Automne 200 places ;
 - Hiver 80 places.

- Campus de Gatineau pour une cible de 72 places à l'automne comme suit :
 - Automne : 72 places
 - Hiver : aucune admission

N.B. Les étudiantes ayant obtenu le certificat en soins infirmiers (4356) de l'UQO avec une moyenne cumulative de 2.8/4.3, pourront faire une demande pour être admis au programme du baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC BAC - 7455).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



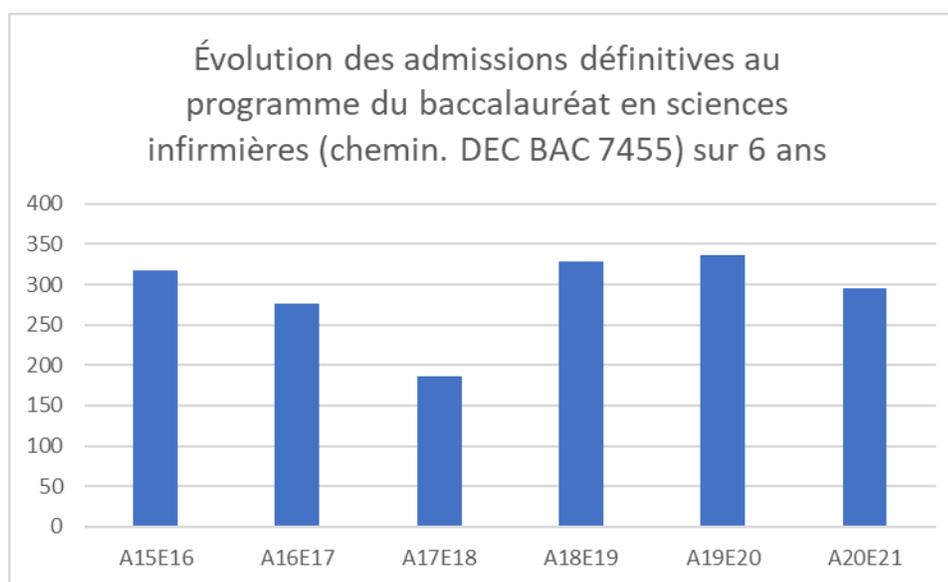
Sylvain Brousseau, Inf. Ph. D.
Directeur du module des sciences infirmières

Annexe 1

Bonjour,

Monsieur Sylvain Brousseau, directeur du module des sciences infirmières, vous propose de contingenter le programme du baccalauréat en sciences infirmières, cheminement DEC-BAC (7455) afin d'en assurer la qualité et d'éviter de compromettre les services auprès des étudiantes au regard des placements dans les stages en soins critiques et les pratiques préparatoires aux stages. Depuis trois ans, nous observons un nombre élevé d'étudiantes admises (environ 300 annuellement) au programme de baccalauréat en sciences infirmières, cheminement DEC-BAC (7455) au campus de Saint-Jérôme (tableau 1).

Tableau 1. Admissions définitives des étudiantes au cours des six dernières années au programme du baccalauréat en sciences infirmières, volet cheminement DEC-BAC au campus Saint-Jérôme (Données tirées de Gesta II de l'UQO, 2021).



En date du 15 avril 2021, les données provenant de Gesta II à l'annexe 2, indiquent une augmentation du nombre d'admissions d'étudiantes (324) au programme comparé aux étudiantes admises (245) par rapport à 2020 (Données tirées de Gesta II de l'UQO, 2021).

Soulignons que le nombre d'étudiantes inscrites dans le programme au cours des trois (3) dernières années au programme de baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-BAC – 7455), crée une surcharge importante dans les laboratoires, et ce, malgré les aménagements récents. De plus, notons, que depuis deux ans, 15 à 20% de nos étudiantes ne trouvent pas de place de stage dans le domaine requis pour le cours dans les divers milieux de soins et sont contraintes à des projets autonomes pour compenser. Ces étudiantes effectuent des stages dans des secteurs qui ne répondent pas aux objectifs et compétences visés. Par exemple, elles effectuent leur stage en soins critiques dans des secteurs d'oncologie, ou d'hémodialyse rendant caduque l'atteinte de ces compétences.

De surcroît, l'arrivée de la pandémie de la COVID-19 a des impacts considérables sur le réseau de la santé et les capacités d'accueil de nos étudiantes dans les divers secteurs de stage en sciences infirmières. En effet, les milieux de soins ont dû procéder au délestage du personnel infirmier laissant certains secteurs d'activités de soins sans ressource pour accueillir nos étudiantes afin qu'ils effectuent leur stage clinique. En plus, le réseau de la santé fait face à une pénurie de personnel infirmier qui rend également difficile le placement de nos étudiantes dans plusieurs secteurs d'activités de soins. Le nombre élevé d'étudiants admis dans notre programme combiné à la diminution des places de stage ne permet plus de placer 20 à 25% de nos étudiantes dans les bons endroits pour atteindre les objectifs et les compétences requis à la sortie de notre programme. Le gouvernement a émis des directives sanitaires restreignant encore plus le placement des étudiantes du programme dans divers stages. Par exemple, il devient de plus en plus difficile de placer les étudiantes qui travaillent dans les agences privées en soins infirmiers ainsi que celles qui ne sont pas actuellement à l'emploi du réseau de la santé.

Par ailleurs, en contexte non-pandémique, les milieux de soins et les organismes communautaires ont une capacité maximale pour accueillir et superviser nos étudiantes en stage. Même avant la pandémie, nous commençons à faire face à plusieurs défis pour les placements de stage. Or, la pandémie et le manque de ressources ont restreint considérablement les places de stages disponibles pour nos étudiantes.

D'ailleurs, les milieux de soins nous demandent de réduire nos journées de stages, ce qui pourrait compromettre l'atteinte des compétences cliniques de nos étudiantes dans le programme.

Qui plus est, il y a la présence de compétitivité avec plusieurs universités possédant des campus satellites en périphérie de notre territoire (Université de Montréal, Université de Sherbrooke, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et Université du Québec à Trois-Rivières). Le caractère compétitif du processus de placement des étudiantes en stage dans les régions de Laval, Laurentides, Lanaudière, Montréal et Montérégie a pour effet de limiter le nombre de places pour le stage en soins critiques, mais aussi en santé mentale et en santé communautaire.

Je vous rappelle que les stages que les étudiantes doivent réaliser au baccalauréat en sciences infirmières dans ces domaines (soins critiques, santé mentale et santé communautaire) sont des exigences formulées par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (2000, 2012) de même que du cadre national de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (2015). En limitant le nombre de place pour les admissions de ce programme pour l'automne et l'hiver au campus de Saint-Jérôme, on devrait être en mesure de mieux répondre aux apprentissages cliniques des étudiantes dans nos laboratoires et de réaliser les stages dans les divers secteurs dans les milieux de soins. De plus, le contingentement proposé permettra d'assurer aux étudiantes effectuant leur stage en soins critiques, en santé mentale et communautaire d'atteindre les compétences requises pour devenir infirmière clinicienne.

Impacts à court et moyen termes du non-contingentement du programme de baccalauréat en sciences infirmières – cheminement DEC BAC (7455)

Si nous n'allons pas rapidement de l'avant avec un contingentement de ce programme, plusieurs impacts surviendront soit :

- L'apparition depuis six mois de demandes d'abandons pour le report de leur stage à une session ultérieure dû au manque de place dans les milieux de soins ;
- Les espaces et les ressources professionnelles cliniques et techniques dans les nouveaux laboratoires, ainsi que les ressources enseignantes au campus de Saint-Jérôme, ne permettent pas de recevoir un si grand nombre d'étudiantes inscrites dans le programme du baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-BAC – 7455). Cette situation pourrait compromettre sérieusement la qualité et la sécurité du programme lors des stages et la réputation de l'UQO dans la région des Laurentides ;
- Le manque de ressources (personnel de soutien) au module, pour répondre aux multiples demandes des étudiantes, engendre un retard considérable dans les suivis et la gestion des dossiers d'étudiantes ;
- Le manque de ressources à la coordination des stages engendre une surcharge de travail pour le personnel déjà en place afin de répondre aux exigences des milieux dans les temps requis ;
- La possibilité de rupture de services à court et moyen termes ;
- Les étudiantes paient pour un programme qui ne peut répondre aux objectifs (compétences) du stage de soins critiques et pour les autres stages. De ce fait, cette situation engendre du mécontentement chez certaines étudiantes affectant la réputation du programme ainsi que de l'UQO ;
- Certaines étudiantes n'atteindront pas les compétences requises dans le secteur des soins critiques, ainsi que dans les autres stages du programme.

Annexe 2
Données des admissions sur 4 ans (Gesta II, 15 avril 2021)

Évolution des demandes d'admission

AdmRapEvoluDemAdm-PROD-UQO

Unité(s) administrative(s) : Module des sciences infirmières
Lieu(x) de formation : STJER

St-Jérôme

Premier cycle

	Automne 2021 (2021-04-15)					Automne 2020 (2020-04-15)					Automne 2019 (2019-04-15)					Automne 2018 (2018-04-15)						
	Rgm.	Dem.	Adm.	Activ.	Refus.	Insc.	Dem.	Adm.	Activ.	Refus.	Insc.	Dem.	Adm.	Activ.	Refus.	Insc.	Dem.	Adm.	Activ.	Refus.	Insc.	
Baccalauréat																						
7455 Bacc. sces inf. (chem. DEC-BAC)	TC	324	251	238	68	97	270	212	138	50	132	243	197	117	39	73	234	188	34	41	117	2
	TP	102	73	73	29	32	61	33	19	22	17	112	88	61	21	36	104	84	28	17	17	1
Total Baccalauréat :	TC	324	251	238	68	97	270	212	138	50	132	243	197	117	39	73	234	188	34	41	117	2
	TP	102	73	73	29	32	61	33	19	22	17	112	88	61	21	36	104	84	28	17	17	1
	Tous	426	324	311	97	129	331	245	157	72	149	355	285	178	60	109	338	272	62	58	134	3
Certificat																						
4356 Certificat en soins infirmiers	TC	59	54	52	4	15	48	43	22	4	19	38	36	9	2	7	37	30	2	6	0	0
	TP	33	30	28	2	7	23	21	9	1	4	31	26	9	5	3	23	17	2	5	0	0
Total Certificat :	TC	59	54	52	4	15	48	43	22	4	19	38	36	9	2	7	37	30	2	6	0	0
	TP	33	30	28	2	7	23	21	9	1	4	31	26	9	5	3	23	17	2	5	0	0
	Tous	92	84	80	6	22	71	64	31	5	23	69	62	18	7	10	60	47	4	11	0	0
Total St-Jérôme :	TC	383	305	290	72	112	318	255	160	54	151	281	233	126	41	80	271	218	36	47	117	2
	TP	135	103	101	31	39	84	54	28	23	21	143	114	70	26	39	127	101	30	22	17	1
	Tous	518	408	391	103	151	402	309	188	77	172	424	347	196	67	119	398	319	66	69	134	3
Grand total global :	TC	383	305	290	72	112	318	255	160	54	151	281	233	126	41	80	271	218	36	47	117	2
	TP	135	103	101	31	39	84	54	28	23	21	143	114	70	26	39	127	101	30	22	17	1
	Tous	518	408	391	103	151	402	309	188	77	172	424	347	196	67	119	398	319	66	69	134	3